

C 3394



Présidence du Grand Conseil

GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC:	
10.11.14		13-14.11.14	
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secréariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet:			
Copie à:			

Monsieur Daniel ZAUGG
 Député au Grand Conseil de la
 République et canton de Genève
 c/o Rhône-Electra SA
 Avenue de Rosemont 12bis
 1208 Genève

Référence AD/lr

Détournement d'une liste de distribution électronique de l'Etat de Genève

Monsieur le Député,

Par la présente, nous tenons à vous exprimer notre stupéfaction à la suite de l'envoi de votre courriel du 27 octobre dernier qui porte clairement atteinte à la considération de la députation.

Un tel détournement d'une liste de distribution officielle est particulièrement déplacé vu son caractère injurieux à l'égard des parlementaires.

Nous vous rappelons que le contrat de prêt à usage de matériel informatique et d'utilisation de ressources informatiques conclu entre l'Etat de Genève et tous les membres du Grand Conseil stipule au paragraphe VI - point 1 que « l'usage des ressources informatiques est soumis aux principes déontologiques inhérents au mandat de député ».

Vous avez clairement failli à cette disposition en modifiant ainsi une liste de distribution de l'Etat de Genève et en diffusant un message sans rapport avec les activités du Grand Conseil.

En tant que député, vous avez un devoir d'exemplarité par le respect des règlements et des civilités qui régissent la vie de la communauté.

Ainsi, nous vous demandons de ne plus répéter ce genre d'agissements qui nuit au bon fonctionnement de notre parlement.

Par ailleurs, des excuses par écrit aux membres du parlement genevois seraient bienvenues en cette période quelque peu agitée.

Restant persuadé qu'il ne s'agit que d'un écart malheureux qui ne se répétera plus, recevez, Monsieur le Député, l'assurance de notre considération distinguée.

Maria Anna Hutter
Sautier du Grand Conseil

Antoine Droin
Président du Grand Conseil